

## PAD DEFENSE

# PROCEDURE D'INFORMATION ET PARTICIPATION

## RAPPORT DE SYNTHESE

### CONTENU DU RAPPORT

I.	Introduction.....	1
II.	Liste des démarches et réunions.....	2
III.	Synthèse des principales observations du public.....	7
IV.	Compte rendu des débats de la réunion d'information et de participation du 17 septembre 2019 sur le projet de Plan d'Aménagement Directeur Défense.....	8

### I. INTRODUCTION

L'article 6 de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 3 mai 2018 relatif au processus d'information et de participation du public préalable à l'élaboration des projets de plan d'aménagement directeur précise ceci :

**Art. 6. § 1<sup>er</sup>.** Le déroulement de la phase d'information et de participation préalable à l'adoption du projet de PAD fait l'objet d'un rapport de synthèse rédigé par l'Administration.

§ 2. Ce rapport de synthèse comprend :

- 1° La liste complète des démarches entreprises, des réunions organisées et de toute autre initiative prise par l'Administration dans le cadre de l'exécution du présent arrêté ;
- 2° La synthèse des principales observations formulées par le public concerné à propos du projet de PAD envisagé ;
- 3° Les comptes-rendus visés aux articles 3, § 4, et 5, § 2.

§ 3. Ce rapport de synthèse est :

- 1° joint au dossier soumis au Gouvernement en vue de l'adoption du projet de plan ;
- 2° publié sur le site internet de l'Administration, où il reste accessible jusqu'à la fin de la procédure d'adoption du PAD.

§ 4. Dans sa décision d'adoption du projet de PAD, le Gouvernement, motive expressément sa décision sur chaque point à propos duquel il s'est écarté des observations émises.

## II. LISTE DES DÉMARCHES ET RÉUNIONS

Voici la liste des démarches et réunions qui ont été entreprises dans le cadre de la procédure d'information et de participation du PAD Défense :

- Mise en ligne d'une page internet propre au projet sur le site internet de Perspective en 2018 ;
- Le 12 juillet 2019, publication d'un encart dans les éditions bruxelloises de 2 journaux francophones (Le Soir et La Capitale) et 2 journaux néerlandophones (Het Laatste Nieuws, Het Nieuwsblad) informant les citoyens de la disponibilité, sur le site internet de perspective.brussels de :
  - o L'instruction du ministre-président adressée à perspective.brussels de procéder à l'élaboration d'un PAD ;
  - o Un document explicatif synthétisant le périmètre d'intervention envisagé, le diagnostic, les principaux enjeux identifiés et objectifs poursuivis ;
  - o L'adresse courriel, postale et le numéro de téléphone du point de contact auprès duquel le public concerné peut obtenir des informations à propos du PAD envisagé et demander à être invité à la réunion d'information et participation du 17 septembre 2019 ;
  - o Un formulaire en ligne par le biais duquel le public concerné peut demander à être invité à la réunion d'information et de participation ;
- Le 2 septembre, publication d'une pleine page dans les éditions bruxelloises de 2 journaux francophones (Le Soir et La Capitale) et 2 journaux néerlandophones (Het Laatste Nieuws et Het Nieuwsblad) informant les citoyens de la tenue des réunions d'information et de participation ;
- Le 9 juillet 2019, envoi d'un mail aux communes de Evere et Ville de Bruxelles, concernant les réunions d'information et de participation, pour publication aux valves communales et sur leurs sites Internet et les informant de la disponibilité, sur le site internet de perspective.brussels de :
  - o L'instruction du ministre-président adressée à perspective.brussels de procéder à l'élaboration d'un PAD ;
  - o Un document explicatif synthétisant le périmètre d'intervention envisagé, le diagnostic, les principaux enjeux identifiés et objectifs poursuivis ;
  - o L'adresse courriel, postale et le numéro de téléphone du point de contact auprès duquel le public concerné peut obtenir des informations à propos du PAD envisagé et demander à être invité à la réunion d'information et participation du 17 septembre 2019 ;
  - o Un formulaire en ligne par le biais duquel le public concerné peut demander à être invité à la réunion d'information et de participation ;pour publication aux valves communales et sur leurs sites Internet.
- A partir du 26 août, distribution de 13.923 cartes postales toutes-boîtes dans le quartier du PAD, invitant les citoyens aux réunions d'information et de participation et les informant des différents moyens de s'informer et de participer (permanences, point de contact) ;
- Du 2 septembre au 17 octobre, tenue de permanences chez perspective.brussels, deux demi-journées par semaine (mercredi après-midi et vendredi matin) ainsi qu'un soir sur rendez-vous (jeudi soir) ;
- Du 12 juillet au 17 octobre, tenue d'un point de contact par mail, téléphone, formulaire en ligne et courrier papier ;
- Le 12 juillet, mise en ligne d'un formulaire par le biais duquel le public concerné peut faire part de ses remarques, observations et suggestions ;
- Le 8 octobre (9h-11h30), tenue d'une permanence à la Ville de Bruxelles et le 24 septembre (17h-19h30), tenue d'une permanence à commune d' Evere ;
- Le 17 septembre 2019 (19h30) tenue d'une réunion d'information et de participation à Da Vinci Science Park, Avenue Jules Bordet 11, 1140 Evere ;

# Bruxelles bouge !

perspective.brussels est chargé\* de se pencher sur l'avenir des quartiers Heysel, Défense et Maximilien-Vergote. Des réunions publiques seront organisées pour échanger sur le périmètre, le diagnostic, les enjeux et les objectifs à prendre en compte.



## Heysel

Intégrer les atouts locaux et internationaux de ce quartier historique dans un projet urbain ambitieux.



## Défense

Définir les bases d'un projet urbain durable articulé autour d'un parc métropolitain, d'un quartier mixte, d'une école européenne et du nouveau siège de la Défense.



## Maximilien-Vergote

Aménager un parc ample et dynamique au cœur des quartiers pour recréer les liens sociaux, urbanistiques et paysagers.



## Participez !

Pour participer et faire connaître vos observations et suggestions, demandez à être invité(e) :

♦ **Par email**, selon le PAD de votre intérêt :  
PAD Maximilien-Vergote : padmax@perspective.brussels  
PAD Défense : defense@perspective.brussels  
PAD Heysel : heysel@perspective.brussels

♦ **Via un formulaire** de demande d'invitation disponible via le QR code ci-contre ou sur [www.perspective.brussels](http://www.perspective.brussels)

♦ **Par courrier postal** :  
perspective.brussels, Département Stratégie territoriale, rue de Namur 59, 1000 Bruxelles

♦ **Par téléphone** :  
♦ 02 / 435 42 00

Retrouvez toute l'information\*\* sur le site internet de [perspective.brussels](http://perspective.brussels) :  
[www.perspective.brussels](http://www.perspective.brussels)



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST



\* Par Arrêtés ministériels publiés au Moniteur belge du 14 juin 2019 conformément à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 3 mai 2018 relatif au processus d'information et de participation du public préalable à l'élaboration des projets de plans d'aménagement directeurs.  
\*\* L'Arrêté ministériel publié au Moniteur belge du 14 juin 2019, la note synthétisant le diagnostic, les grands enjeux du territoire et le périmètre concerné, les coordonnées de contact de [perspective.brussels](http://perspective.brussels) et le lien vers le formulaire d'invitation.  
Editeur responsable : Christophe Sola, Directeur général, [perspective.brussels](http://perspective.brussels), rue de Namur 59, 1000 Bruxelles / Photos : Droits Réservés

Figure : Publication journaux du 12/7/2019

# Bruxelles bouge !

perspective.brussels est chargé\* de se pencher sur l'avenir des quartiers Heysel, Défense et Maximilien-Vergote. Des réunions publiques seront organisées pour échanger sur le périmètre, le diagnostic, les enjeux et les objectifs à prendre en compte.

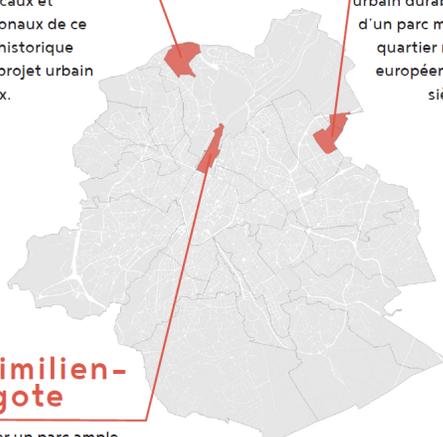


## Heysel

Intégrer les atouts locaux et internationaux de ce quartier historique dans un projet urbain ambitieux.

## Défense

Définir les bases d'un projet urbain durable articulé autour d'un parc métropolitain, d'un quartier mixte, d'une école européenne et du nouveau siège de la Défense.



## Maximilien-Vergote

Aménager un parc ample et dynamique au cœur des quartiers pour recréer les liens sociaux, urbanistiques et paysagers.

## Participez !

### Réunion de participation

#### Défense

**Le mardi 17 septembre 2019, de 19h30 à 21h00**

Avenue Jules Bordet 11, Da Vinci Science Park, 1140 Evere  
defense@perspective.brussels

#### Heysel

**Le mardi 17 septembre 2019, de 17h30 à 19h00**

Salle Cinédoc, Palais 2, Place de Belgique 1, 1020 Bruxelles  
heysel@perspective.brussels

#### Maximilien-Vergote

**Le mardi 17 septembre 2019, de 19h30 à 21h00**

Centre Pôle Nord, Chaussée d'Anvers 208, 1000 Bruxelles  
padmax@perspective.brussels

### Contact

Par email, selon le PAD de votre intérêt.

Par courrier postal : perspective.brussels, Département  
Stratégie, rue de Namur 59, 1000 Bruxelles

### Permanences

Du 2 septembre au 17 octobre 2019

Sur [www.perspective.brussels](http://www.perspective.brussels)

Chez perspective, rue de Namur 59, 1000 Bruxelles

Les mercredis, de 13h30 à 16h30

Les jeudis, de 17h à 19h (uniquement sur rendez-vous)

Les vendredis, de 9h30 à 12h30

À la Ville de Bruxelles, bd. Anspach 6, 1000 Bruxelles

Le mardi 8 octobre, de 9h à 11h30

Uniquement pour le PAD Défense : À la commune d'Evere, square

Hoedemaekers 10, 1140 Bruxelles

Le mardi 24 septembre, de 17h à 19h30

Informations complémentaires, prises  
de rendez-vous, invitations à la réunion  
publique :

[www.perspective.brussels](http://www.perspective.brussels)



\* Par Arrêtés ministériels publiés au Moniteur belge du 14 juin 2019 conformément à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 3 mai 2018 relatif au processus d'information et de participation du public préalable à l'élaboration des projets de plans d'aménagement directeurs.

Éditeur responsable : Christophe Soil, Directeur général, perspective.brussels, rue de Namur 59, 1000 Bruxelles / Photos : Droits Réservés

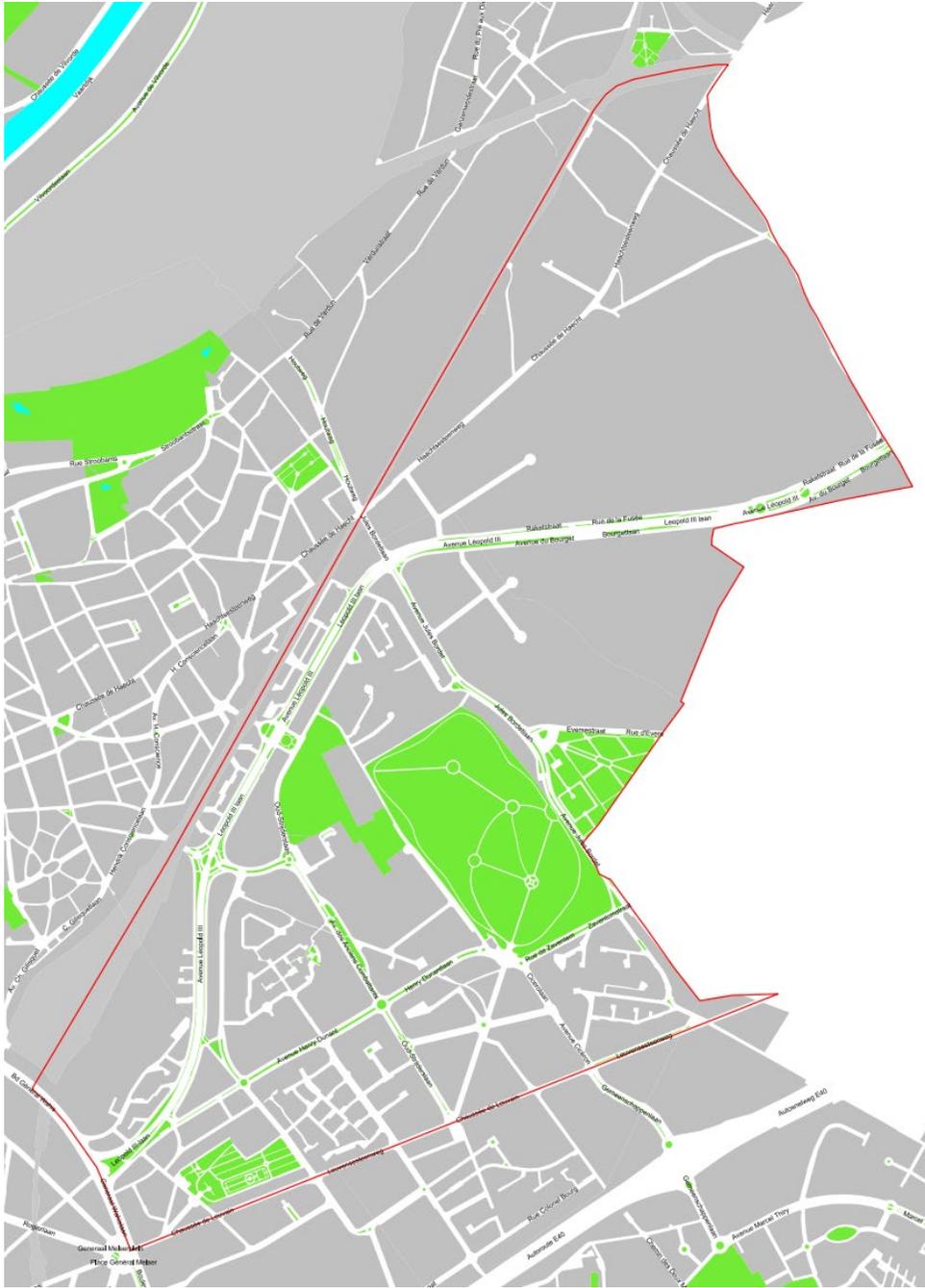


Figure : Zone de distribution des toutes-boîtes



17/09/19 19:30

**DÉFENSE  
DEFENSIE**

**Plan d'Aménagement Directeur  
Richtplan van Aanleg**

**Réunion publique / Openbare vergadering**

**Bruxelles bouge ! Participez ! Brussel in beweging ! Doe mee !**

---

**RÉUNION DE PARTICIPATION**  
Avenue Jules Bordet 11, Da Vinci Science Park, 1140 Evere  
Le mardi 17 septembre 2019, de 19h30 à 21h00

**PERMANENCES** du 2 septembre au 17 octobre 2019  
Sur [www.perspective.brussels](http://www.perspective.brussels)  
Chez perspective, rue de Namur 59, 1000 Bruxelles  
Les mercredis, de 13h30 à 16h30  
Les jeudis, de 17h à 19h (uniquement sur rendez-vous)  
Les vendredis, de 9h30 à 12h30  
À la Ville de Bruxelles, bd. Anspach 6, 1000 Bruxelles  
Le mardi 8 octobre, de 9h à 11h30  
À la commune d'Evere, sq. Hoedemaekers 10, 1140 Bruxelles  
Le mardi 24 septembre, de 17h à 19h30

**CONTACT**  
courriel : [defense@perspective.brussels](mailto:defense@perspective.brussels)  
courrier : perspective.brussels, Département  
Stratégie, rue de Namur 59, 1000 Bruxelles

Informations complémentaires, prises de rendez-vous,  
invitations à la réunion publique :  
[www.perspective.brussels](http://www.perspective.brussels)

**PARTICIPATIEMOMENT**  
Jules Bordetlaan 11, Da Vinci Science Park, 1140 Evere  
Op dinsdag 17 september 2019, van 19u30 tot 21u00

**INFOPUNTEN** vanaf 2 september tot 17 oktober 2019  
Op [www.perspective.brussels](http://www.perspective.brussels)  
Bij perspective, Naamsestraat 59, 1000 Brussel  
Elke woensdag, van 13u30 tot 16u30  
Elke donderdag, van 17u tot 19u (enkel op afspraak)  
Elke vrijdag, van 9u30 tot 12u30  
In de Stad Brussel, Anspachlaan 6, 1000 Brussel  
Dinsdag 8 oktober, van 9u tot 11u30  
In de gemeente Evere, sq. Hoedemaekers 10, 1140 Brussel  
Dinsdag 24 september, van 17u tot 19u30

**CONTACT**  
e-mail : [defensie@perspective.brussels](mailto:defensie@perspective.brussels)  
postadres : perspective.brussels, Departement  
Strategie, Naamsestraat 59, 1000 Brussel

Voor bijkomende informatie, het maken van een afspraak of  
uitnodigingen voor de openbare vergadering :  
[www.perspective.brussels](http://www.perspective.brussels)

Est heure rassemblée / Verspreid over heel Brussel / Christophe Suet - Directeur général / Directie van gemeentelijke diensten -  
rue de Namur 59 - 1000 Bruxelles / Brussel

Figure : Toutes-boîtes

### III. SYNTHÈSE DES PRINCIPALES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Le public,

Sur les PAD en général :

- observe que les PAD sont peu ou pas connus du public bruxellois ;

Sur les cimetières de Bruxelles, d'Evere et de Schaerbeek :

- s'interroge sur la façon dont les cimetières seront intégrés dans les plans et la vision du PAD « Défense », tenant compte du fait que le cimetière d'Evere changera profondément avec la réalisation d'un crématorium sur son site ;
- se demande si les cimetières – en particulier celui de Bruxelles qui a une valeur historique et esthétiques – seront aménagés comme espaces verts et si leur accessibilité au public sera améliorée sachant qu'actuellement il n'y a qu'une entrée et que le cimetière ferme à 16 heures ;

Sur la mobilité :

- affirme que le site de la Défense est isolé de Haren ; s'interroge sur les connexions qui existeront entre l'avenue Léopold III et Haren ;
- estime qu'un parking de délestage devrait être réalisé dans le périmètre du PAD Défense ;
- estime que l'amélioration du réseau de transports en commun est essentielle pour les personnes âgées qui ne se déplacent plus à vélo, ni en voiture ;
- s'interroge sur l'impact de la future ligne de tram 8 prévue entre Woluwe et Haren ainsi que le dépôt à Haren sur le PAD Défense ;

Sur les équipements d'intérêt collectif ou de service public :

- fait état de la forte fréquentation des infrastructures sportives à Evere et s'interroge sur la possibilité de relier les infrastructures existantes et futures entre elles ;
- s'interroge sur la réalisation d'une ou plusieurs nouvelles écoles au sein du site afin de répondre à la demande qui est actuellement supérieure à l'offre ;
- se demande si le futur quartier urbain offrira la possibilité d'y intégrer des communautés locales d'énergie ;

Sur le paysage:

- s'interroge sur la possibilité de faire de l'agriculture urbaine ainsi que sur la qualité du sol ;
- se réjouisse que le PAD Défense ait comme objectif d'une part d'améliorer les infrastructures urbaines et d'autre part de stimuler la biodiversité, mais estime que les infrastructures urbaines ne peuvent prendre le dessus sur l'aspect paysager du site ;

Sur les nuisances sonores de l'aéroport de Zaventem :

- estime qu'il s'agit du point noir du quartier ; que ce quartier ne sera que viable et les espaces verts qui l'entourent agréables à condition que les nuisances sonores de l'aéroport de Zaventem soient sérieusement prises en main ;

#### IV. COMPTE RENDU DES DEBATS DE LA REUNION D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION DU 17 SEPTEMBRE 2019 SUR LE PROJET DE PLAN D'AMENAGEMENT DIRECTEUR « DÉFENSE »

Contexte du compte-rendu : Conformément à l'article 2§ 1 al. 2 de l'arrêté du 3 mai 2018 relatif au processus de participation et d'information du public<sup>1</sup>, l'administration en charge de la planification territoriale (perspective.brussels) a organisé, suite à la publication de l'arrêté ministériel du 7 juin 2019 donnant instruction de procéder à l'élaboration d'un projet de plan d'aménagement directeur pour la zone « Défense », une réunion d'information et de participation du public sur le projet de plan d'aménagement directeur envisagé « Défense » (« PAD Défense ») en date du 17 septembre 2019.

Pour la facilité du lecteur, les échanges de cette réunion sont repris dans l'ordre chronologique du déroulement de la réunion.

Il a par ailleurs été décidé de répondre en séance à l'ensemble des observations, suggestions et questions posées malgré le fait que certaines étaient en dehors du cadre de la réunion tel qu'il est précisé dans l'arrêté précité du 3 mai 2018.

Ce document sera mis en ligne sur le site de perspective.brussels jusqu'à la fin de la procédure d'adoption du PAD.

- 
1. Q : Le nouveau quartier, prévu sur le site de la défense se situe sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Il est isolé de Haren. Il ne faut pas oublier de faire des connections avec Haren. Comment créer des liens et recouper le Boulevard Léopold 3?

*R : La prochaine étape du processus est la publication d'un CSC pour lancer la procédure de désignation d'un bureau d'étude qui sera en charge de réaliser le projet de plan à traduire dans un PAD (côté bruxellois) et un GRUP (côté flamand). Ce bureau étudiera l'ensemble des liens possibles, notamment avec Haren.*

2. Q : Quelle est l'ambition et la vision par rapport aux cimetières dans ce périmètre ? Comment seront-ils intégrés dans les plans et la vision pour cette zone, tenant compte que le cimetière d'Evere changera profondément avec la réalisation d'un crématorium sur son site ?

*R : Des contacts ont déjà été pris avec les gestionnaires des cimetières, notamment pour évaluer la possibilité de les aménager et de les exploiter comme cimetières naturalisés ce qui permettrait d'en améliorer la biodiversité et l'accessibilité. Le bureau d'étude, désigné par perspective et Omgeving, étudiera les améliorations possibles.*

3. Q : Les infrastructures sportives à Evere sont fort fréquentées. Pour le paysage et les espaces verts on veut les relier, pourquoi pas aussi réfléchir à relier les équipements sportifs existants et futur ?

*R : Interessante piste om mee te nemen bij de uitwerking van het RPA en GRUP.*

4. Q : Est-ce qu'on réfléchit dans ce PAD sur la réalisation d'un parking de délestage dans la zone ?

*R : Pour ce qui est du parking de dissuasion, Bruxelles Mobilité lancera prochainement une étude sur le sujet.*

5. Q : Est-ce qu'on réfléchit/envisage à réaliser une nouvelle école sur le site ? Actuellement, dès qu'on réalise une nouvelle école à Evere elle est directement pleine, les besoins sont grands.

*R : Perspective.brussels dispose d'une cellule école qui a établi un diagnostic de la question (offre – besoins). La veille que mène cette cellule sera régulièrement mise à jour pour s'assurer que nous tenons compte des statistiques les plus à jour*

---

<sup>1</sup> Arrêté du 3 mai 2018 relatif au processus d'information et de participation du public, préalable à l'élaboration des projets de plan d'aménagement directeur, M.B. du 9 juin 2018, p. 39070.

possible. Par ailleurs, en l'état actuel des choses (PRAS), la partie urbanisée le long de l'avenue Léopold III permet l'implantation d'écoles.

6. Q : Est-ce que dans les espaces verts et dans les différentes fonctions prévues sur le site il y a de l'espace pour de l'agriculture urbaine ? est-ce que le sol est pollué ? Nous sommes maraichers à Haren mais devons quitter dans 2-3 ans ce lieu. Etes-vous à la recherche de partenaires/exploitants ? Quelles sont les superficies envisagées ?

R : La question de l'agriculture urbaine sera abordée par des ateliers spécifiques qui impliqueront Bruxelles Environnement et les administrations environnementales flamandes. Des premiers contacts ont déjà été établis avec l'association 'terre en vue'.

7. Q : Il est intéressant que Bordet soit vu comme un nœud multimodal mais est ce qu'on prévoit aussi d'améliorer les connections des arrêts de transport en commun vers le réseau local pour les piétons et cyclistes ?

R : Nous prenons bonne note de cette question et la relayerons vers nos collègues en charge du projet de PAD Bordet. Ceci dit, votre question est pertinente vu que les deux zones sont intimement liées.

8. Q : Il est intéressant que dans ce plan il y ait un objectif d'une part d'améliorer les infrastructures et d'autre part pour le paysage et la biodiversité. Il est cependant important que les nouvelles constructions ne prennent pas le pas sur le paysage.

R : Nous pensons qu'il doit être possible en zone périphérique comme c'est le cas ici d'augmenter la part de surfaces perméables non-bâties.

9. Q : Il y a aussi une nouvelle ligne de tram qui est prévue entre Woluwe et Haren (avec un dépôt à cet endroit). Quel en sera l'impact sur le territoire ?

R : Nous prenons bonne note de cette question et la relayerons vers nos collègues en charge du projet de PAD Bordet. Ceci dit, votre question est pertinente vu que les deux zones sont intimement liées.

10. Q : Sur la carte logement montrée lors de la présentation, tous les logements ne sont indiqués. Il y a notamment plus de logements le long de la chaussée de Haecht. De plus le tracé de la ligne de chemin de fer vers Anvers telle qu'indiquée sur le plan est fautive.

R : La carte 'logement' qui a été montrée n'indique que les logements publics. De ce fait, les autres types de logement n'y apparaissent pas. Ceci dit, nous en tiendrons bien entendu compte. Dans l'ensemble, le constat d'une faible densité de logement (< 5.000 hab./km<sup>2</sup>) dans cette partie de la Région reste cependant valable.

11. Q : Il y a plusieurs équipements de sport présent dans la zone, mais ils ne sont pas tous accessibles au public. L'implantation d'une école européenne dans la zone de projet risque d'aggraver ce phénomène.

R : Le principe d'infrastructures sportives mutualisées entre le QG de la Défense, l'école européenne et d'autres usagers nous semble idéal. Il sera nécessaire d'entamer des négociations avec le Ministère de la Défense et les gestionnaires de l'école européenne dans ce sens dans le cadre du processus d'élaboration de plan.